# Blois : un juge autorise un Turc accusé de tentative de viol à se rendre dans son pays, ce dernier ne revient, bien évidemment pas, pour son jugement

03/05/2022 à 10h48



## Tribunal de Blois : le grand-père condamné pour agression sexuelle sur son petit-fils

[…]

Le jeune homme, **placé sous curatelle** renforcée et qui habituellement réside dans un établissement spécialisé, était venu passer quelques jours chez ses grands-parents où habitent également son père et d'autres proches.
À son retour dans l'établissement qui l'héberge, il s'est confié à un éducateur, lui expliquant que son grand-père l'aurait agressé sexuellement à deux reprises. Une première fois dans la salle de bain où le septuagénaire lui aurait épilé le pubis et l'anus avant de tenter de le pénétrer.

Devant le refus clair du petit-fils, le vieil homme a fini par quitter la pièce. Mais selon la victime, il a de nouveau essayé de le violer le lendemain à l'aube en venant le rejoindre dans son lit alors que tout le monde dormait. Tétanisé, le petit-fils n'a pas pu résister quand le grand-père lui a baissé son pantalon de pyjama. Le septuagénaire a renoncé à son entreprise en raison d'une érection insuffisante.
Entendu par les gendarmes, le grand-père a confirmé la scène de l'épilation, pratiquée selon lui **au nom de préceptes religieux** et parce que son petit-fils aurait été incapable de se raser lui-même, mais il a contesté toute agression sexuelle, expliquant avoir des problèmes de prostate qui l'empêchent d'avoir des érections.
Le juge d'instruction a ordonné une expertise médicale pour vérifier ce point mais cet examen n'a pas pu avoir lieu car le grand-père, alors sous contrôle judiciaire, a sollicité et obtenu de la part du magistrat instructeur, l'autorisation de se rendre en Turquie pour y subir une opération. Le septuagénaire n'est jamais revenu en France et le juge a fini par délivrer en janvier 2020 un mandat d'arrêt qui est demeuré sans effet. Ce qui a fait bondir l'avocate du jeune homme, Me Anne Durand.« ***Cette dérobade favorisée par une décision inconséquente du juge d'instruction*** *est une immense déception pour mon client qui a déjà accepté la correctionnalisation de ce dossier pour éviter un délai de jugement trop long. Ces agressions se sont produites alors que* ***ce jeune homme, victime d'un viol commis durant son enfance par son demi-frère…***

[…]

**L'article dans son intégralité sur *La Nouvelle République***

**Merci à Julien**

---

***Il y a quelques jours:***

*Yonne : un migrant turc condamné pour des "infractions sexuelles relevant d'une cour d'assises" se voit offrir une permission de sortie de prison, il en profite pour tenter de violer une jeune femme et retourner dans son pays — https://t.co/lb1IedQM1v pic.twitter.com/FoxA24nT84*

*— Fdesouche.com est une revue de presse (@F_Desouche) April 21, 2022*